



HAL
open science

Une approche dialogique des faits grammaticaux

Jacques Bres, Sylvie Mellet

► **To cite this version:**

Jacques Bres, Sylvie Mellet. Une approche dialogique des faits grammaticaux. Langue française, 2009, Dialogisme et marqueurs grammaticaux, 163, pp.3-20. hal-01830387

HAL Id: hal-01830387

<https://hal.science/hal-01830387>

Submitted on 5 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques Bres

Praxiling UMR5267, CNRS-Montpellier III

Sylvie Mellet

BCL UMR 6039, Université de Nice-Sophia Antipolis

Une approche dialogique des faits grammaticaux

L'objectif de ce numéro de *Langue Française* est de questionner certains faits grammaticaux à partir de la notion de dialogisme et, au-delà, d'interroger le statut linguistique de cette notion, héritée des recherches du sémioticien russe M. Bakhtine (1895-1975 ; voir les références bibliographiques) et, aujourd'hui, sur le devant de la scène dans nombre de travaux qui débordent largement l'analyse de discours – littéraire ou autre – à laquelle elle semblait devoir au départ se cantonner. On introduira dans un premier temps la problématique dialogique, avant de présenter sa pertinence dans la description grammaticale.

1. De la problématique dialogique

Comme on le sait, la notion de dialogisme est avancée dans les travaux de Bakhtine qui, à partir de la fin des années 20, développe un ensemble de thèses sémiotiques et discursives auxquelles introduira en France l'article de J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman » (1967). Certains de ces travaux seront progressivement traduits, à partir de 1970, notamment en anglais et en français ; en 1981, l'ouvrage de T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du cercle de Bakhtine*, viendra consacrer une influence – parfois une emprise – largement engagée, tant dans la critique littéraire, qu'en analyse du discours ou en linguistique de l'énonciation. C'est ce dernier domaine qui retiendra plus particulièrement notre attention.

1.1. Dialogue, dialogisme, dialogalité

On ne saurait trouver, dans les travaux du sémioticien, une définition explicite, prête à l'emploi, de la notion de dialogisme. On en reconstruira le sens de la sorte : pour Bakhtine, la réalité première du langage c'est l'interaction verbale, qui se manifeste sous la forme prototypique du *dialogue*. C'est sur le terme de *dialogue*, dont il fait un usage aussi variable qu'extensif, que Bakhtine crée le néologisme *dialogichnost'* (« dialogisme ») et également le dérivé *dialogizatsija* (« dialogi-sation ») (Nowakowska 2005).

Selon le sémioticien, le dialogisme est un *principe* qui gouverne toute pratique humaine. Au niveau langagier, il consiste en l'*orientation* de tout discours – orientation constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation – vers d'autres discours et ce doublement : (i) vers des discours réalisés antérieurement sur le même objet de discours, et (ii) vers la réponse qu'il sollicite. Cette double orientation, vers l'amont et vers l'aval, se réalise comme *interaction* elle-même double :

– le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;

– le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper.

On a tendance actuellement à parler de dialogisme *interdiscursif*, pour le premier type d'interaction ; et de dialogisme *interlocutif*, pour le second. On n'oubliera pas de signaler un troisième type d'interaction dialogique, que Bakhtine ne mentionne qu'incidemment : « les rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole » (1929/1963/1970 : 212), que J. Authier-Revuz (1995) nomme *autodialogisme* et que, dans un souci de symétrie terminologique, on peut aussi qualifier d'*intra locutif*. Le locuteur est son premier interlocuteur dans le processus de l'auto-réception : la production de sa parole se fait constamment en interaction avec ce qu'il a dit antérieurement, avec ce qu'il est en train de dire, et avec ce qu'il a à dire¹.

Cette orientation se manifeste sous forme d'une *pluralité de voix*, qui feuillentent tout discours depuis sa macrostructure (le roman, le texte, le discours, le tour de parole) jusqu'à sa microstructure : le mot.

Prévenons une première confusion, trop souvent faite encore de nos jours, en distinguant la dimension *dialogique* de la dimension *dialogale* :

– le terme de *dialogal* prend en charge tout ce qui a trait au dialogue en tant qu'alternance de tours de parole, disons le *dialogue externe* pour parler comme Bakhtine ; *dialogal* est opposé à *monologal*. Les discours, selon le genre auquel ils appartiennent, sont dialogaux (la conversation) ou monologaux (l'article de journal) ;

– le terme de *dialogique* prend en charge la problématique de l'orientation du discours vers d'autres discours, soit en termes bakhtiniens, le *dialogue interne*. Tout discours, qu'il soit dialogal ou monologal, est dialogique.

L'analyse conversationnelle, en tant que sous-discipline, décrit dans sa complexité la dimension dialogale – alternance des tours, places transitionnelles, phatiques, régulateurs, procédures de séquentialisation, etc. – qui font apparaître l'activité de parole comme interlocution. On rappellera notamment les travaux qui mettent en relation la grammaire avec l'interlocution elle-même². Notre objet, qui portera sur le dialogique et non sur le dialogal, sera de questionner le rapport entre la grammaire et l'interaction, non pas *dialogale*, mais *dialogique*. Ce que nous allons maintenant préciser.

1.2. Dialogisme : de l'interaction des discours à l'hétérogénéité énonciative

L'interaction dialogique d'un discours avec d'autres discours peut être saisie et analysée au niveau *macrotextuel* : *Ulysses* de Joyce, par exemple, est en relation *intertextuelle* avec *l'Odyssée* ; *Les mille et une années de la nostalgie* de R. Boudjedra avec *Cent ans de solitude* de G. García Marquez ; *Memorias de mi putas tristas* de G. García Marquez avec *Les Belles endormies* de Y. Kawabata ; *Les Provinciales* de Pascal avec les discours jansénistes et des jésuites ; un discours sur le « soja fou » avec l'ensemble des discours sur la vache folle (Moirand 2008) ; tout comme la théorie du conditionnel comme *futur hypothétique* de G. Guillaume (1929 : 56-57) « dialogue » polémiquement avec les discours grammaticaux de ceux qui posent que le conditionnel est un mode, ou un temps du passé... *L'intertextualité*

¹ On ajoutera, dans les cadres de l'Ecole française d'analyse du discours, une quatrième dimension, le *dialogisme constitutif*, qui rencontre les notions d'*interpellation* du sujet, d'*interdiscours*, de *formations discursives*, d'*hétérogénéité constitutive* de cette approche : *mon* discours est constitué de ces autres discours, et ce en toute méconnaissance, au principe de l'*effet sujet*.

² Ochs, Schegloff et Thompson 1997.

généralisée est maintenant devenue un lieu commun dans l'analyse : « Nous regardons la lune et nous la voyons à travers Virgile, à travers Shakespeare, à travers Verlaine » (J.L. Borges)... Cette interaction que le concept d'intertextualité permet de décrire au niveau *macrotextuel*, peut être également saisie au niveau *microtextuel* de l'énoncé. Et c'est celui-ci qui est concerné par le présent projet.

La triple interaction – interdiscursive, interlocutive, autodialogique – du discours avec du discours a pour résultat, au niveau de l'énoncé réalisé, une *dialogisation intérieure*, que Bakhtine appréhende par différentes métaphores : *pluralité de voix*, *résonances* (1952/1979/1984 : 301, 308), *échos* (1952/1979/1984 : 298), *harmoniques dialogiques* (1934/1975/1978 : 114 ; 1952/1979/1984 : 277, 300), *reflets* (1952/1979/1984 : 298) des énoncés d'autrui dans mon énoncé. Moyennant quoi, tout énoncé est constitutivement dialogique.

Mais, toujours selon Bakhtine, « les rapports dialogiques (y compris ceux du locuteur avec son propre mot) sont un objet de la translinguistique. [...] Dans la langue, objet de la linguistique, n'existe et ne peut exister aucun rapport dialogique » (1963 / 1970 : 239).

Si l'on suit l'auteur, le dialogique relèverait d'une autre branche – en russe, la *metalingvistika* – que celle dont l'objet est la langue, ce dont on peut inférer que la langue resterait en quelque sorte à l'abri du dialogisme, dont le seul terrain de manifestation serait le discours. Nous ne reconduirons pas ce clivage, et l'objet de ce numéro sera précisément de questionner la façon dont le dialogisme, qui se manifeste prototypiquement en discours, pénètre, par l'entremise de certains marqueurs, au cœur de la langue (*infra 2*).

Revenons aux métaphores citées au paragraphe précédent. On peut en faire une lecture *énonciative*³ : les linguistiques de l'énonciation – Bally, Damourette et Pichon, Guillaume, Jakobson, Benveniste, Culioli... – ont établi la présence de l'homme dans la langue à travers le fonctionnement spécifique de différentes unités linguistiques, présence qui induit le marquage subjectif et intersubjectif du discours, et donc des énoncés qui le composent. Complémentairement, selon l'approche dialogique, on dira que l'énoncé est habité, du fait de la nécessaire rencontre du discours avec d'autres discours, non seulement de la présence de l'énonciateur et de l'énonciataire, mais également d'autres « voix » à partir desquelles s'énoncent ces autres discours, voix qui le feuilletent énonciativement. Sous la surface textuelle donc, la profondeur énonciative, *l'autre dans l'un* (pour reprendre une expression de J. Authier-Revuz) ; et l'on parlera d'*hétérogénéité énonciative*. Cette profondeur énonciative, issue de l'interaction incontournable du discours avec d'autres discours, que nous postulons, on peut linguistiquement en décrire certains aspects : lorsque l'orientation dialogique du discours vers d'autres discours laisse des traces – notamment d'ordre grammatical – à la surface de l'énoncé. Mais se pose alors la question du statut de ces traces : les formes grammaticales ainsi sollicitées sont-elles, en quelque sorte, détournées de leur sens propre et de leur fonction première pour collaborer contextuellement à l'expression d'un phénomène purement discursif ou bien sont-elles intrinsèquement porteuses d'un signifié dialogique ? Dans le premier cas, elles ne seraient qu'un *signal* parmi d'autres de dialogisme ; dans le second cas, on pourrait à proprement parler leur conférer le statut de *marqueur* de dialogisme⁴.

³ Lecture qui, précisons-le, n'est pas celle de Bakhtine : sa théorisation ignore la problématique de l'énonciation. Sériot (2007) a raison de signaler tout ce qui le sépare de Benveniste : « ce que Bakhtine construit n'est en aucun cas une théorie de l'énonciation, mais bien une théorie de l'énoncé » (p. 15). Rien cependant n'empêche de retravailler la notion de dialogisme dans les cadres de l'analyse du discours et de ceux de l'énonciation, dans la mesure où ils peuvent parfaitement l'accueillir, en se gardant de toute assimilation conceptuelle hâtive.

⁴ Un morphème prend le statut de marqueur à partir du moment où il est conçu comme la trace en discours d'opérations énonciatives stables, ayant un statut linguistique, c'est-à-dire dont la configuration définit le signifié

1.3. Dialogisme VS polyphonie

Avant de poursuivre plus avant ce questionnement, il convient de noter que les phénomènes d'hétérogénéité énonciative peuvent être décrits selon deux grands types d'approche : l'approche *dialogique*, l'approche *polyphonique*. Pour expliciter ce point, on se voit contraint de faire une brève présentation de la dualité terminologique *dialogisme* / *polyphonie* qui trouve son origine dans les travaux de Bakhtine lui-même.

Il semble qu'on puisse avancer, en appui sur le texte russe, les faits suivants : Bakhtine use du terme de *dialogisme* dans l'ensemble de sa production, de 1929 à 1970. Celui de *polyphonie* n'apparaît que dans l'ouvrage de 1929 consacré aux romans de Dostoïevsky (1929/1963/1970). Bakhtine dit l'emprunter à une étude de V. Komarovich (1924) sur *L'Adolescent* de Dostoïevsky, qui « introduit une analogie avec la polyphonie et avec la combinaison contrapuntique des voix d'une fugue » (*op. cit.* : 28) ; il souligne que « quand nous-même comparons le roman de Dostoïevski à la polyphonie, cette comparaison n'a que la valeur d'une analogie imagée, d'une simple métaphore, pas davantage. [...] Métaphore dont nous tirons néanmoins l'expression "roman polyphonique", étant donné que nous ne trouvons pas de désignation plus appropriée » (*op. cit.* : 30). Dans ce même ouvrage, il est également question de dialogisme, sans que l'auteur explicite l'articulation des deux notions. L'étude de ce texte permet d'avancer que Bakhtine conçoit la polyphonie comme l'utilisation artistique – tout particulièrement romanesque – des possibilités dialogiques du discours quotidien.

Mais la réception française des travaux de Bakhtine va tendre à inverser le rapport : c'est le terme de *polyphonie* qui sera le plus sollicité (certainement parce que c'est l'ouvrage de 1929 / 1963, centré autour du terme de *polyphonie*, qui a le premier bénéficié d'une traduction, en 1970). A la suite des travaux d'O. Ducrot (notamment 1984), de nombreux linguistes usent du terme de *polyphonie* pour appréhender l'hétérogénéité énonciative de l'énoncé quotidien (J.-Cl. Anscombe, M. Carel, H. Constantin de Chanay, M.-L. Donaire, P. Haillet, H. Kronning, D. Maingueneau, H. Nølke, L. Perrin, R. Vion notamment), alors que parallèlement d'autres parlent, sans doute de façon plus fidèle au texte bakhtinien, de dialogisme (J. Authier-Revuz, A. Salazar, J. Bres, S. Mellet, S. Moirand notamment).

La différence de signifiant pourrait n'être qu'un fâcheux doublon terminologique : ce n'est pas le cas. Elle recouvre une différence de conception de l'énonciation (Bres et Rosier 2008), différence à mettre elle-même en relation avec une différence de cadres conceptuels.

L'approche de l'hétérogénéité énonciative de l'énoncé en termes de polyphonie s'inscrit dans les cadres d'une conception théâtrale de l'énonciation ; ainsi, pour O. Ducrot, le *locuteur*, instance strictement linguistique – distinguée du *sujet parlant* en tant que producteur effectif de l'énoncé, non pris en compte dans l'analyse – met en scène différents énonciateurs, conçus comme les porteurs (les supports linguistiques ?) de différents *points de vue* et *attitudes*. Adoptant la même métaphore théâtrale, H. Nølke propose de « dire que LOC est l'auteur et le metteur en scène du drame verbal joué par l'énoncé [...]. Les ê-d [êtres discursifs] sont les acteurs du drame » (2005 : 114) ; « LOC construit les ê-d avec leurs pdv [points de vue] et leurs liens, et il construit la scène où il fait jouer ces acteurs » (*ibid.*, 115).

Les approches en termes de dialogisme, qui s'inscrivent peu ou prou dans les cadres de l'analyse du discours, posent l'énonciation comme négociation du sujet énonciateur – défini comme celui qui profère et valide le discours ou l'énoncé produit – avec l'hétérogène des autres discours qui le traversent et qu'il ne cesse de rencontrer, hétérogène qu'il peut mettre

en scène partiellement mais qui plus fondamentalement le domine et auquel il ne saurait échapper.

L'approche polyphonique se développe dans les cadres d'une pragmatique pour laquelle le discours n'est pas une catégorie de l'analyse ; l'approche dialogique, à l'inverse, « plac[e] le discours au centre de l'énonciation et l'énonciation au centre des relations interdiscursives » (Moirand 2004 : 195).

Illustrons cette divergence d'approche, qui induit une différence dans l'analyse des faits, par un exemple, le traitement proposé par Ducrot (1984) de la relative appositive dans l'occurrence suivante :

- (1) Et ce même Néron, *que la vertu conduit*, / Fait enlever Junie au milieu de la nuit. (Agrippine dialoguant avec Albine, in Racine, *Britannicus*, v. 53-54)

O. Ducrot vient de poser, à côté du locuteur, l'instance des énonciateurs, définis comme « êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue de mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (*op. cit.* : 204). Ce qu'il illustre par les vers de Racine ainsi commentés : « La relative est destinée à exprimer non pas le *point de vue* d'Agrippine mais celui d'Albine (*ibid.*) ». L'énoncé *La vertu conduit (Néron)* ne rapporterait pas les mots d'Albine, on ne saurait entendre là à proprement parler sa *voix* ; en revanche on peut facilement le mettre en relation avec la façon dont elle *voit* Néron : le locuteur Agrippine dirait là le *point de vue* d'Albine sur Néron. La notion de *point de vue*, dans les cadres de la polyphonie, permet d'appréhender une forme de subjectivité infra-verbale, qui semble en parfait accord avec notre intuition des faits langagiers.

L'approche dialogique fera de cet énoncé une analyse sensiblement différente. Si nous relisons cette scène de *Britannicus*, il apparaît que, dans sa défense de Néron, Albine use elle-même, quelques vers plus haut, du mot *vertu* :

- (2) (...) Enfin Néron naissant / A toutes les *vertus* d'Auguste vieillissant. (v. 29-30)

De sorte qu'Agrippine reprend bien un mot du discours d'Albine, « vertu », qui fait l'objet, au moins implicitement, d'une modalisation autonymique. *Vertu* est *bivocal* pour reprendre un terme bakhtinien, en ce que s'y rencontrent deux discours, rencontre qui prend la forme d'un énoncé que le locuteur-énonciateur (correspondant à Agrippine) citant *impute* ironiquement à l'énonciateur implicitement cité (correspondant à Albine).

Après avoir, sur la base de cette opposition entre une conception large qui construit des points de vue et une conception plus stricte qui recherche des énoncés latents, distingué les approches polyphonique et dialogique, nous préciserons pour finir qu'elles savent se rencontrer, comme l'a montré le colloque de Cerisy 2004, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques* (Bres et al. 2005)⁵ ; elles se rencontrent de fait dans certaines de leurs analyses, et font objet d'études contrastives (Dendale et Coltier 2006, par exemple, ou Constantin de Chanay 2006). Le présent projet, toutefois, est centré sur l'approche dialogique, même si les auteurs ne manquent pas de dialoguer avec les analyses polyphoniques lorsqu'ils partagent avec elles un même objet d'étude.

⁵ Certains auteurs y ont proposé une articulation des deux notions : R. Amossy (« De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », 63-73), R. Vion (« Modalités, modalisations, interaction et dialogisme », 143-156, en part. 152-154), H. Constantin de Chanay (« Associations et dissociations énonciatives entre geste et parole : polyphonie et dialogisme dans une interview de Jean-Claude Van Damme », 231-246).

1.4. L'hétérogénéité énonciative, une *exception française* ?

Si nous n'avons mentionné jusqu'à présent que des travaux francophones, ce n'est pas par nombrilisme paroissial... Force est de reconnaître que c'est dans cette langue que se sont développées les recherches linguistiques polyphoniques et dialogiques, ce qu'il nous faut maintenant expliquer brièvement.

Explicitons une question qui ne manque pas de se poser : Bakhtine – pour des raisons scientifiques mais aussi idéologiques – fait partie des auteurs les plus lus dans le monde anglo-saxon. Comment se fait-il que la problématique de l'hétérogénéité énonciative, qu'on la traite en termes de dialogisme ou de polyphonie, soit absente des travaux anglo-saxons ? Citons à titre d'exemple le fait suivant. On sait qu'il existe depuis 1994, domicilié à l'université de Sheffield, un centre très actif d'études bakhtiniennes, le *Bakhtin Center*. Il a organisé en juillet 2008 à l'Université du Western Ontario (Canada), la 13^{ème} Conférence internationale sur Mikhaïl Bakhtine : dans la session linguistique, notre problématique énonciative n'a aucunement été abordée.

L'explication nous semble tenir à un fait bien connu, rappelé par Lyons (1994) : alors qu'une partie de la linguistique en France s'est construite, à la suite notamment des travaux de Benveniste (faisant eux-mêmes suite aux recherches de Damourette et Pichon, de Bally, de Guillaume), sur l'opposition *énoncé / énonciation*, il n'en a pas été de même en domaine anglo-saxon, ce que signale par exemple la difficulté à traduire le terme d'*énonciation* (chez certains, *utterance* : chez d'autres, par emprunt au français et intégration phonologique, *enunciacion*). Le retravail des notions de *dialogisme* ou de *polyphonie* dans les cadres d'une approche de linguistique énonciative ne s'est donc pas produit. Ce qui ne signifie pas pour autant bien sûr que les faits linguistiques abordés en français à partir de ces notions ne soient pas traités en linguistique anglo-saxonne. Ils le sont au moins en partie, mais à partir de différents termes – *subjectivity*, *speaker empathy*, *point of view*, *subject-raising*, etc. –, et dans des cadres théoriques aussi différents que ceux de la syntaxe fonctionnelle, de la grammaire générative ou de la linguistique cognitive⁶. A notre connaissance, il n'existe pas de travaux consacrés à la mise en relation de ces problématiques avec celles du dialogisme et de la polyphonie.

Les raisons qui expliquent l'absence d'un retravail énonciatif des notions de dialogisme et de polyphonie en anglais⁷ rendent compte aussi de sa présence, comme de son importance, dans les travaux en français : il nous semble significatif que J. Authier-Revuz rencontre la notion de dialogisme dans sa construction d'une théorie de l'énonciation non subjective (1982) ; et qu'O. Ducrot emprunte le terme de polyphonie pour résoudre des problèmes liés à sa théorisation de l'énonciation⁸. Il y a bien une *exception française*⁹ dans le champ de la linguistique, et elle est liée au concept d'énonciation ; elle se prolonge aujourd'hui dans les études relevant du dialogisme et de la polyphonie, et sa reconnaissance est aussi un des enjeux de ce numéro de *Langue Française*.

⁶ R. Langacker p. ex. pose dans ses analyses un *viewer* ou un *conceptualizer*... mais pas un *enunciator* (1995 / 1999 ; 2003).

⁷ Précision ultime : il semblerait que la problématique de la polyphonie commence à être prise en compte en anglais, comme le signale le résumé de la conférence d'E. Traugott, « Interactional contexts and emergence : A historical perspective », Bristol avril 2009.

⁸ On retrouve les deux termes d'*énonciation* et de *polyphonie* associés dans les titres de deux de ses articles : « Esquisse d'une théorie *polyphonique* de l'énonciation » (1984), « *Enonciation* et *polyphonie* chez Charles Bally » (1989) (c'est nous qui soulignons).

⁹ Il conviendrait d'ailleurs de préciser ce syntagme que nous reprenons ironiquement (et dialogiquement !) du discours politique : les recherches énonciatives en polyphonie et en dialogisme, si elles sont parties de travaux réalisés en France, se développent dans différents pays : Brésil, Danemark, Espagne, Norvège, Suède, Suisse...

2. Le marquage grammatical du dialogisme

Commençons par brosser un rapide tableau des lieux linguistiques où opère la notion de dialogisme, à partir de la remarque suivante dans laquelle Bakhtine, non sans quelque contradiction avec le propos que nous rapportions *supra* (1.2.), avance, dans un autre texte, que « la dialogisation intérieure du discours trouve son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition que la linguistique et la stylistique n'ont absolument pas étudiées à ce jour » (1934/1975/1978 : 102). Autant dire que ces « particularités » affectent tous les niveaux du texte, comme les objets de (presque) toutes les branches de la linguistique... On distinguera, entre autres, les niveaux rhétorique, lexical et grammatical¹⁰.

Certains faits, traditionnellement classés comme figures rhétoriques, ont récemment été décrits dans leur fonctionnement dialogique : la métaphore (Détrie 2001), le détournement (Leroy 2005), la litote et l'euphémisme (Jaubert 2008), l'antithèse (Siouffi 2007), la prolepse (Bres et Nowakowska 2008), l'oxymore (Monte 2008), la paradiastole (Gaudin-Bordes et Salvan 2008), l'hypallage et l'antanaclase (Gaudin-Bordes et Salvan à paraître 2009) notamment.

De leur côté, la sémantique discursive et l'analyse du discours ont largement validé l'image bakhtinienne selon laquelle les mots du lexique ne sont jamais « vierges » pour les interlocuteurs, mais gros des discours antérieurs qui les ont actualisés, ce que prennent en charge les notions de *dialogisme de la nomination* (Siblot 2001), de *mémoire des mots* et de *fil vertical du discours* (Moirand 2004 et 2005). L'épaisseur discursive des mots du lexique peut se *montrer* par les innombrables tours de la modalisation autonymique (Authier-Revuz 1995). Plus profondément : les mots d'un discours font sens de l'interdiscours qu'ils reconduisent, en toute méconnaissance des interlocuteurs (cf. note 1).

Mais c'est sans doute au niveau grammatical que l'hétérogénéité énonciative apparaît de la manière la plus manifeste et la plus variée. Les lieux grammaticaux – qui relèvent de la sémantique grammaticale, de la morphologie et de la syntaxe – sont en effet nombreux à articuler, de façons fort diverses, la rencontre de deux *voix*, de deux discours. Mentionnons pêle-mêle en un inventaire à la Prévert : le conditionnel, la négation, l'interrogation, le clivage, la concession, la comparaison, la restriction, la nominalisation, les déterminants, le discours rapporté, etc.

Certains de ces lieux ont fait l'objet de nombreux travaux, dans les cadres de la polyphonie et/ou dans ceux du dialogisme, comme par exemple la négation ou le conditionnel¹¹. D'autres, fort peu (l'interrogation), voire pas du tout (la comparaison, les déterminants). Le présent numéro entend revenir sur des objets déjà traités pour en évaluer, compléter et approfondir l'analyse, et ouvrir quelques chantiers encore mal explorés. Mais il entend aussi et peut-être surtout poser, à travers chacune de ces études ponctuelles et à travers leur confrontation, des questions générales, dont les enjeux dépassent l'examen d'un morphème ou d'une construction particulière.

¹⁰ Etant bien entendu que le niveau premier est le niveau intonatif, même si à l'heure actuelle on dispose de peu d'analyses. Cf. toutefois Morel et Danon-Boileau 1998, Morel 2001, Delomier et Morel 2002, de Chanay 2006, Maury, Vion et Bertrand 2009.

¹¹ Il serait abusif de citer ici l'ensemble de ces travaux ; on trouvera de bons récapitulatifs bibliographiques, pour la négation, dans l'article de P. Larrivée « Les voix de la polyphonie négative » (*in* Bres *et al.* 2005 : 313-322), et pour le conditionnel, dans l'ouvrage de P.P. Haillet (2002).

2.1. Faits grammaticaux et marqueurs dialogiques

Comme nous le verrons plus en détail ci-dessous, les formes analysées dans chacun des articles ici rassemblés relèvent pour les unes de la syntaxe (tels le détachement, les relatives disjointes, les sous-phrases en *si*, les comparatives), pour d'autres de catégories grammaticales constituées en paradigmes (tels les temps verbaux ou les possessifs), pour d'autres enfin de micro-systèmes grammaticalisés (tels les connecteurs argumentatifs concessifs ou de justification pseudo-objective).

Ainsi, nous qualifions globalement ces formes de grammaticales sans autre prétention que de référer à l'acception la plus traditionnelle de la grammaire comme système de systèmes clos, *i.e.* accueillant – outre les morphèmes grammaticaux – les mots-outils, les mots non-prédicatifs, les opérateurs et connecteurs, au sein de classes fermées en synchronie.

Toutefois, nous sommes bien conscients que plusieurs des formes étudiées se situent à la frontière du lexique et de la grammaire et que, loin d'être anecdotique, ce fait suscite quelques interrogations majeures pour notre propos : le dialogisme traverse-t-il le lexique tout autant que la grammaire (ou la grammaire tout autant que le lexique) ? Peut-il contribuer à alimenter la réflexion sur la frontière entre lexical et grammatical ? La dialogisation de certains lexèmes contribue-t-elle (et si oui, comment) à leur processus de grammaticalisation, voire de pragmatification ?

Seule une grammaire de l'énoncé, articulée à une analyse discursive, nous semble susceptible d'alimenter cette réflexion et d'apporter des réponses aux questions posées. Elle seule en effet permet d'appréhender à la fois la sémantique globale de l'énoncé et celle de chacune de ses parties constitutives en tenant compte de leurs interactions réciproques ; elle assure par là le lien entre sémantique lexicale et sémantique grammaticale, en mettant au jour et en articulant de manière cohérente l'ensemble des opérations énonciatives qui contribuent à structurer les champs notionnels sollicités par l'énoncé et qui organisent, à partir d'un système de repérages énonciatifs plus ou moins complexe, la relation prédicative prise en charge par l'énonciateur. Une illustration de cette puissance explicative a pu être donnée récemment à propos de l'étude de certains connecteurs concessifs français¹².

On a ainsi montré que, pour rendre compte de l'ensemble des emplois du connecteur *pour autant* et de leur évolution diachronique, il fallait solliciter tout à la fois les opérations énonciatives à la base du signifié de ce connecteur (et encore lisibles dans la suite de ses morphèmes constitutifs) – à savoir la comparaison avec altérité mettant en parallèle et dissociant fortement deux domaines notionnels et l'inversion d'un rapport de proportionnalité – et la récurrence d'un processus de dialogisation qui, dans le cadre notamment d'un dialogisme interlocutif, fait passer ce connecteur d'une valeur initialement causale à une valeur concessive, d'abord réservée aux contextes négatifs, puis largement étendue à tout contexte, au point de transformer ce connecteur logico-argumentatif en simple ponctuant dans les emplois les plus modernes.

De la même manière, on a pu rendre compte de la grammaticalisation de *cependant* et de certaines spécificités d'emplois de ce connecteur par rapport à *néanmoins*, *toutefois* et *pourtant*, à partir d'une analyse articulant très étroitement l'opération énonciative de repérage par identification (simultanéité) et les différentes configurations dialogiques dans lesquelles *cependant* apparaît de manière privilégiée¹³.

¹² Voir Mellet (dir.) (2008), notamment les pages 136-160 et 203-241.

¹³ Sur *cependant*, voir aussi Marchello-Nizia 2007.

Evoquons un dernier exemple de ce rapport entre dialogisation et grammaticalisation, qui nous autorise à ne pas opposer grammaire et lexique et à intégrer délibérément à notre projet l'étude de certains termes non strictement grammaticaux dans la mesure, précisément, où ils sont le lieu d'expression d'un dialogisme non seulement récurrent, mais désormais stabilisé dans leur signifié propre. On pense au tour « m'attends », récemment analysé par C. Kerbrat-Orecchioni (2005 : 51-55), dont nous proposons l'occurrence suivante :

(3) (Un médecin raconte l'impolitesse de certains clients)

Le type il arrive avec demi-heure de retard il s'excuse pas et il demande de passer illico non *m'attends* il me prend pour une conne ou quoi ? (conversation)

Le ponctuant oral *m'attends* (souvent accompagné de *non* et de *mais*) exprime régulièrement l'indignation du locuteur. On peut penser que cette valeur d'emploi procède de la *subduction* du sens du verbe *attendre* en contexte de dialogisme interlocutif anticipatif : *attends* équivalant alors à *ne viens pas me dire que ne ... pas, arrête (suspends) tout énoncé positif en faveur du tiers dont je te parle*.

Le dialogisme est donc sans doute une des voies de la grammaticalisation et de la pragmatization. Nous en trouverons d'autres exemples au fil de ce numéro et le rapport entre les deux phénomènes mériterait certainement d'être théorisé.

On se contentera pour conclure ce paragraphe de souligner que la conception de la grammaire et le positionnement méthodologique ici adoptés permettent de résoudre l'apparent paradoxe qu'il y a à aborder le dialogisme – phénomène *a priori* focalisé sur les discours – à travers le prisme de quelques marqueurs grammaticaux particuliers : précisément parce que le dialogisme traverse tout discours et tous les discours, la langue a sans aucun doute construit des marqueurs spécifiques pour dire cette incessante rencontre des voix au sein de l'énoncé. *Marqueurs* est ici entendu au sens strict défini dans la note 4 ; c'est ce que s'attacheront à prouver les études que nous avons rassemblées.

2.2 Les enjeux théoriques d'une approche grammaticale du dialogisme

Partant de là, on voit se dessiner un certain nombre de questions qui représentent autant d'enjeux portés par une approche grammaticale du dialogisme.

- Peut-on, grâce à l'étude des diverses formes linguistiques étroitement et fréquemment associées à l'expression du dialogisme, intégrer celui-ci au cœur de la langue ? Peut-on, en dépit de Bakhtine, remonter en amont de la mise en discours et de la textualité pour reconstruire le soubassement proprement linguistique du fait dialogique ?
- Dans cette perspective, comment articulera-t-on le dialogisme avec d'autres notions proches telles que l'hétérogénéité énonciative d'Authier-Revuz ou l'altérité notionnelle de Culioli ? S'agit-il de simples variantes terminologiques liées à l'existence de diverses écoles linguistiques ? de déclinaisons, à différents niveaux de pertinence du système linguistique, d'un même concept ? de concepts radicalement différents ?...
- Enfin quel peut-être l'apport d'un dialogisme ainsi revisité à l'analyse des textes d'une part, à celle d'un marqueur ou d'un ensemble de marqueurs linguistiques d'autre part ? Y gagne-t-on en puissance explicative et en cohérence théorique ?

Ce numéro tente d'apporter des éléments de réponse à ces questions en prenant appui sur l'analyse en contexte des diverses formes linguistiques étudiées. La démarche se veut donc en large partie empirique. Elle ne fait cependant pas l'économie d'un positionnement théorique qui s'est imposé comme fortement cohérent, même lorsque, pour certains contributeurs, il n'avait pas été délibérément choisi comme cadre de référence *a priori*.

Ce cadre est celui d'une linguistique de l'énonciation à *la française*. Peu importe ici que les auteurs déclinent cette référence théorique selon des modalités différentes : l'un pourra recourir aux concepts opératoires de la Théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli, l'autre pourra préférer le formalisme de la psychomécanique de Gustave Guillaume, un autre encore se revendiquer de la praxématique et d'autres se contenter de références plus larges à une mouvance qui trouve sa source dans les travaux de Charles Bally et d'Emile Benveniste.

L'important ici est que l'articulation du fait dialogique aux faits de langue via l'analyse de son expression par des marqueurs grammaticaux oblige à penser les rapports entre langue et parole sur le modèle de l'*actualisation énonciative*¹⁴. En somme, notre approche du dialogisme nous oblige à recourir à des outils théoriques permettant de modéliser un double parcours :

– celui de l'énonciateur qui, partant d'un « signifié de puissance » (G. Guillaume) ou d'une « forme schématique » (A. Culioli) sollicitant une forme d'altérité en langue, actualise ce signifié au travers des opérations de repérage et d'ancrage énonciatifs qui conduisent à faire entendre deux voix dans l'énoncé ;

– celui du récepteur (et, au-delà, de l'analyste) qui, partant des marqueurs formels de l'énoncé dialogique, reconstruit les opérations énonciatives dont ceux-ci sont la trace et qui sont intrinsèquement porteuses d'altérité.

Ce modèle est bien celui des théories énonciatives qui intègrent au système même de la langue sa capacité à « s'effectuer » en discours, qui modélisent les opérations énonciatives nécessaires à cette « effectuation » – au premier titre desquelles celle de la prise en charge énonciative qui permet à la fois de valider et d'attribuer un énoncé référentiellement situé –, enfin qui donnent un statut linguistique plein et entier à l'énonciateur et au co-énonciateur.

Partant de là, on peut espérer les gains théoriques suivants :

– une articulation plus explicite et modélisable entre le dialogisme « translinguistique » bakhtinien d'une part, l'altérité notionnelle et l'hétérogénéité énonciative d'autre part ;

– une assise cognitive¹⁵ à cet ensemble de phénomènes qui traversent la langue, les discours et, au-delà, les différents champs sémiotiques ;

– un cadre d'analyse cohérent permettant de décrire de manière unifiée les emplois attestés de chaque marqueur et, surtout, de déterminer de manière argumentée quelles sont les propriétés des marqueurs spécifiquement dialogiques et où passe la frontière entre ceux-ci et ceux qui, contribuant parfois à l'expression du dialogisme sans lui être spécifiquement dédiés, seront ici qualifiés de simples *signaux* dialogiques¹⁶.

¹⁴ Voir Barbéris, Bres & Siblot 1998.

¹⁵ C. Fuchs a montré à plusieurs reprises en quoi la psychomécanique du langage et la Théorie des Opérations Énonciatives s'inscrivent en précurseurs de la linguistique cognitive, voir notamment 2008.

¹⁶ Le *signal* est donc défini, par contraste avec le *marqueur* (voir note 4), comme une forme susceptible de contribuer sporadiquement, en contexte, à l'expression du dialogisme sans que son signifié en langue prédise nécessairement cet emploi.

Ce n'est qu'après avoir été testée et validée que cette démarche pourra être confrontée à d'autres types d'analyse et à d'autres cadres théoriques.

2.3 Présentation des différentes contributions

Conformément à ces objectifs, chaque article s'attache donc à étudier très précisément, pour chaque élément grammatical retenu comme objet d'analyse, si son fonctionnement dialogique est lié à sa définition en langue ou s'il est un effet de sens produit par tel emploi en discours. Dans le premier cas, l'analyse devra rendre compte de la structure dialogique du « signifié de puissance » du marqueur étudié ; dans le second, elle aura pour tâche d'explicitier selon quelles interactions cotextuelles et contextuelles le sens dialogique se produit, et ce qui permet à l'élément grammatical retenu d'entrer dans sa production à titre d'ingrédient. L'examen des cotextes joue donc un rôle important dans les analyses et tous les articles prennent soin de travailler principalement sur des exemples attestés et largement contextualisés. Parallèlement, chaque étude s'efforce de montrer aussi en quoi la problématique dialogique permet de compléter, d'approfondir, d'enrichir la description grammaticale du marqueur, voire de la renouveler sensiblement, notamment en rendant compte d'occurrences récalcitrantes.

Les deux premiers articles sont consacrés à des classes grammaticales : **les temps de l'indicatif** (J. Bres), **les déterminants possessifs** (J.-M. Sarale).

Les quatre articles suivants portent sur des faits syntaxiques : **les relatives disjointes** (G. Salvan), **la dislocation** (A. Nowakowska), **les sous-phrases en *si*** dites adversatives, concessives et thématiques (M. Monte), **la concession** signifiée par *certes* (S. Garnier et F. Sitrì).

L'article suivant (S. Bikialo) traite d'un ensemble : **les marqueurs de la motivation pseudo-objective**.

Le dernier article (S. Mellet) soumet à la question dialogique un **ensemble d'éléments hétérogènes** (connecteur concessif *quand même* et concessif intégratif *quand bien même*, comparaisons, hypothétiques en *si*, négation, verbe *pouvoir*,) afin d'étudier la façon dont leur pouvoir dialogique s'articule à l'altérité notionnelle que sollicite leur signifié à travers, notamment, les opérations de parcours et d'identification.

3. Précisions complémentaires

Les différents articles du numéro partagent l'approche dialogique que nous avons présentée. Ils s'y réfèrent explicitement, ce qui permet d'éviter les fastidieuses répétitions des mêmes éléments. Nous compléterons cette présentation par deux points supplémentaires, qui font également partie des cadres et outils communs. Ils concernent le dialogisme interlocutif, et le statut de l'énoncé avec lequel s'établit l'interaction dialogique.

3.1. Dialogisme interlocutif : *anticipatif, citatif, responsif*

Nous avons vu que le dialogisme interlocutif se construit sur l'interaction avec un énoncé prêté à l'allocutaire, à la différence du dialogisme interdiscursif qui se construit sur la présupposition d'un énoncé antérieur d'un tiers. Cet énoncé peut être *antérieur* – le locuteur-énonciateur interagit avec le discours précédent de l'allocutaire (4) –, ou *ultérieur* : le locuteur-énonciateur interagit par avance avec la réponse qu'il imagine que l'allocutaire fera à son propre discours (5) :

- (4) (*Conversation familiale*)
 Mère 1 – la prof dit que tu écoutes pas en cours
 Fils 2 – (mimant l’intonation de sa mère) *j’écoute pas en cours ! j’écoute pas en cours !* si j’écoutes pas en cours je serais largué et mes notes...
 Mère 3 – ok d’accord *tu écoutes en cours* mais peut-être que si tu écoutes mieux tu aurais de meilleures notes
- (5) Les Chinois réglaient, lundi, la circulation à Paris. *On plaisante ?* TF1 était en mission pour sauver la police parisienne de l’accusation d’incompétence. (*Le Monde*, 10 avril 2008, à l’occasion de l’arrivée de la flamme olympique à Paris)

En (4), les énoncés mis en italiques « dialoguent » avec un énoncé du précédent tour de parole. Rien de similaire en (5) : l’énoncé *on plaisante ?* est dialogique en ce qu’il met en débat par l’interrogation l’énoncé que l’on peut reconstruire et interpréter comme l’affirmation [*vous plaisantez*], que le locuteur-énonciateur prête à l’allocutaire en réponse à son énoncé précédent : « Les Chinois réglaient, lundi, la circulation à Paris ». On parlera pour ce dernier cas de dialogisme interlocutif *anticipatif*.

Le dialogisme tel que le pensait Bakhtine, et tel que nous l’avons décrit et illustré par nos exemples jusqu’à présent, consiste en l’interaction de l’énoncé [E] du locuteur-énonciateur avec un énoncé [e] prêté à un autre énonciateur, qui se voit « rapporté » de fort diverses façons. On parlera de forme *citative* pour le distinguer d’un autre type, moins fréquent et surtout bien moins analysé et qui pose des problèmes spécifiques de description : la forme *responsive*, que réalise par exemple (6) :

- (6) **Un Tour du tonnerre**
 C’est de Brest que s’élançait aujourd’hui le 95^{ème} tour de France.[...] (Titre et début d’un article de *L’Equipe*, 5 juillet 2008)

Le clivage (« *c’est de Brest que...* ») est dialogique, non pas en ce qu’il s’oppose implicitement à une autre rhématisation comme dans son fonctionnement habituellement citatif, mais en ce qu’il répond à une interrogation que le scripteur prête à son lecteur, sans pour autant la « rapporter » : l’évaluation positive « du tonnerre » du titre peut susciter l’étonnement du lecteur, d’autant plus que – dialogisme interdiscursif – les affaires de dopage cycliste ont fait la une des journaux sportifs depuis quelques années ; le scripteur répond par avance à cet étonnement putatif par le clivage du complément de lieu « de Brest » qui met ce syntagme en relation avec « du tonnerre », et l’explique implicitement comme jeu de mots avec le juron de marin, et notamment du Capitaine Haddock de *Tintin*, « Tonnerre de Brest ». Dans ce type de cas, le marqueur dialogique – ici le clivage – est bien la trace d’une interaction avec un autre discours, celui que le scripteur prête à son lecteur, mais qui n’est en rien « rapporté ». Nous proposons de parler de forme *responsive* dans la mesure où l’acte de parole réalisé fonctionne comme une réponse à une interrogation (non verbalisée). La forme *responsive* affecte uniquement le dialogisme interlocutif anticipatif.

3.2. Du statut de l’énoncé avec lequel avec lequel s’établit l’interaction dialogique

Nous avons défini le dialogisme citatif comme interaction de (au moins) deux énoncés, l’un citant (E), l’autre cité (e), appartenant à deux discours, procédant de sources énonciatives différentes (mais pouvant relever d’un même locuteur). Répondons par avance – dialogisation interlocutive anticipative (!) – à la critique qui pourrait nous être adressée concernant le statut discursif de l’énoncé cité. Les formes que prend l’énoncé [e] du fait de son enchâssement dans [E] sont fort variables, et se répartissent selon une gradation complexe (Bres 2005a), qui va du pôle de sa manifestation la plus ouverte (discours rapporté direct par exemple) au pôle

de sa présence sous-entendue inférable d'une trace parfois peu évidente lorsqu'elle n'est en rien « montrée » : un mot, ou une intonation comme dans l'ironie ; de l'*explicite* donc, à la « mention implicite » (Sperber et Wilson 1978 : 406) lorsque les signifiants font défaut, sans que pour autant l'autre *voix* cesse d'être perceptible. Cet élément [e], quelle que soit la forme qu'il prend dans l'énoncé [E], nous faisons l'hypothèse qu'il a, pour le locuteur-scripteur, statut discursif d'énoncé actualisé ou actualisable.

Précisons d'autre part, pour prévenir tout malentendu, que ledit énoncé cité, mentionné, ou à peine réverbéré, est *imputé* par le locuteur-énonciateur principal à un autre énonciateur, explicite ou totalement implicite : il peut correspondre exactement à cet autre énoncé (comme dans les *verbatim*), le reformuler plus ou moins fidèlement, s'en faire l'écho plus ou moins éloigné, voire... en être la pure invention. L'essentiel est que l'énoncé dialogique se donne à entendre comme interaction avec un autre énoncé relevant d'un autre discours. Ajoutons enfin que le terme de *discours* est entendu non seulement comme ce qui est effectivement dit, mais aussi comme ce qui a pu être dit et ce qui pourra être dit ; c'est-à-dire dont la matérialité n'est pas liée strictement à des mots précis, mais consiste en un ensemble de formulations en relation paraphrastique.

Conclusion

Ce questionnement de la grammaire à partir de la notion de dialogisme devrait permettre d'apporter quelques éléments de réponse à une question plus vaste : le dialogisme, que certains posent au principe de la production et de la circulation des discours, pénètre-t-il au cœur de la grammaire ou n'opère-t-il que dans la mise en discours ? L'hétérogénéité énonciative est-elle un phénomène qui n'apparaît qu'à la surface discursive ou bien est-elle « prévue » dans certains éléments de la langue ?

L'ambition est grande, huit articles ne sauraient bien sûr suffire à l'épuiser. On espère cependant qu'ils permettront d'ouvrir la voie à des explorations de plus grande envergure.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive. Eléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* 26 : 91-151.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse, deux volumes.
- Bakhtine M., 1929//1963/1970, *La poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil (coll. « Pierres Vives »).
- Bakhtine M., 1934/1975/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bakhtine M., 1952/1979/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Bakhtine M., 1970 [1965], *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-âge et sous la Renaissance*.
- Barbérís J.-M., Bres J. et Siblot P., (éd.), 1998, *De l'actualisation*, Paris : CNRS-Editions.
- Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (eds), 2005, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck / Duculot.

- Bres J., Nowakowska A., 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistiques 28, Metz : Université de Metz, 21-48.
- Cassanas A., Demange A., Dutilleul-Guerroudj E., Laurent B., Lecler A. (eds), 2005, *Dialogisme et nomination*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry.
- Constantin de Chanay H., 2006, « Dialogisme, polyphonie, diaphonie : approche interactive et multimodale », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistique 28, Metz : Université Paul-Verlaine, 49-75.
- Delomier D., Morel M.-A., 2002, « Les deux voix de l'énonciateur en français oral spontané (propriétés intonatives) », *Faits de Langues* 19, 221-230.
- Dendale P., Coltier D., 2006, « Eléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistique 28, Metz : Université Paul-Verlaine, 271-300.
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233.
- Ducrot O., 1989, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », in *Logique, structure, énonciation*, Paris : Minuit, 165-191.
- Fuchs C., 2008, « Linguistique française et cognition », Premier congrès mondial de linguistique française, Paris, <http://www.linguistiquefrancaise.org/>.
- Gaudin-Bordes L., Salvan G., 2008, « La paradiastole : un mot pour un autre ? », in Schuwer M., Le Bot M.-C., Richard E. (eds), *La reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rennes : PUR, 211-223.
- Gaudin-Bordes L., Salvan G., (à paraître 2009), « Construction d'identité et processus d'identification : le rôle des figures (hypallage, antanaclase, paradiastole) », in Osu S. (éd.) *Construction d'identité et processus d'identification*, Berne : Peter Lang.
- Haillet P.-P., (2002), *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris : Ophrys.
- Jaubert A., 2008, « Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote », *Langue Française* 160 : 105-116.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2005, *Le discours en interaction*, Paris : Armand Colin.
- Kristeva J., 1967, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *Critique*, avril, n°239 : 434-443.
- Kuno S., 1981, *Functional Syntax*, Chicago : University of Chicago Press.
- Langacker R., 1995/1999, « Viewing in cognition and grammar », in *Grammar and Conceptualization*, Berlin / New York : Mouton de Gruyter, 203-245.
- Langacker R., 2003, « Extreme subjectification. English tense and modals », in Cuyckens H., Berg T., Dirven R., Pather K.-U. (eds), *Motivation in Language. Studies in Honor of Günther Radden*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 3-26.
- Leroy S., 2005, « Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ? », in Bres J. et al. (eds), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot, 201-214.
- Lyons J., 1994, « Subjecthood and subjectivity », in Yaguello M. (éd.), *Subjecthood and subjectivity*, Paris: Ophrys, 9-18.
- Marchello-Nizia Ch., 2007, « Le principe de surprise annoncée. Grammaticalisation et pragmatification de *cependant* », *Discours* 1 (<http://discours.revues.org/index68.html>).

- Mellet S., 2000, « A propos de deux marqueurs de bivocalité », in Mellet S., Vuillaume M. (eds), *Le style indirect libre et ses contextes*, 91-106.
- Mellet S. (dir.), 2008, *Concession et dialogisme, Les connecteurs concessifs à l'épreuve des corpus*, Berne : Peter Lang.
- Mellet S., Biraud M., 2000, « Les faits d'hétérogénéité énonciative dans les textes grecs et latins de l'Antiquité », in Mellet S., Vuillaume M. (eds), *Le style indirect libre et ses contextes*, 9-43.
- Mellet S., Vuillaume M. (éds), 2000, *Le style indirect libre et ses contextes, Cahiers Chronos n°5*, Amsterdam – Atlanta : Rodopi.
- Moirand S., 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33 : 145-184.
- Moirand S., 2004, « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique* 43 : 189-217.
- Moirand S., 2005, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », in Cassanas *et al.* (eds), *Dialogisme et nomination*, 27-64.
- Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne*, Paris : PUF.
- Monte M., 2008, « Le jeu des points de vue dans l'oxymore : polémique ou reformulation ? », *Langue française* 160, 37-53.
- Morel M.-A. 2001, « Intonation et coénonciation », in N. Peacock (éd.), *Tous Azimuts, Language*, Glasgow French Research Seminars, 159-186.
- Morel M.-A. et Danon-Boileau L., 1998, *Grammaire de l'intonation*, Paris : Ophrys.
- Nølke H., Fløttum K., Norén C., 2004, *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.
- Nølke H., 2005, « Le locuteur comme constructeur du sens », in Bres J. *et al.* (eds), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot, 111-124.
- Nowakowska, A., 2005, « Des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », in Bres J. *et al.* (eds), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot, 19-32.
- Ochs E., Schegloff E. A., Thompson S.A. (eds.), 1997, *Interaction and Grammar. Studies in Interactional Sociolinguistics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Perrin L. (éd.), 2006, *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Recherches linguistiques 28, Metz : Université de Metz.
- Sériot P., 2007, « Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine », *Texte*, XII, 3, <http://www.revue-texto.net/>, 22 pages
- Siblot P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36 : 189-214.
- Siouffi G. 2007, « Racine au risque de la clarté française », in Denis D. (éd.), *L'obscurité*, Paris : Academia-Bruylant, 233-247.
- Sperber D. et Wilson D., 1978, « Les ironies comme mention », *Poétique* 36 : 399-412.

Todorov T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Minuit. Traduction d'Andrée Robel, Paris : Gallimard.